

L'AD'Ap goulainais

Pour une commune toujours plus accessible à tous...

L'accessibilité, un engagement de tous les instants

Depuis une dizaine d'années déjà, la Municipalité de Haute-Goulaine œuvre pour offrir aux personnes à mobilité réduite (handicapés, personnes âgées, femmes enceintes...) une meilleure accessibilité aux bâtiments communaux. Ainsi des rues ont été spécialement aménagées, les Espaces des Loriots et Éric Tabarly également... sans oublier la mairie, désormais accessible aux 4 handicaps (physique, visuel, auditif et mental). Pour remplir ses obligations au regard de la loi dite "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" de 2005, la commission Accessibilité (créée en 2007) a mis en place son Agenda d'Accessibilité Programmée [Ad'AP]. Validé par le Conseil municipal du 16 décembre 2016, il s'agit d'un planning chiffré de réalisation de travaux et/ou d'aménagements par lequel la commune s'engage à rendre l'ensemble de ses locaux accessibles à tous dans un délai de 6 ans. 110 170 € seront investis dans ce but. Sur les 35 Établissements Recevant du Public [ERP] municipaux, 11 sont déjà adaptés et 8 le seront d'ici fin 2017, 16 sont concernés par l'Ad'AP dont 5 voués à être reconstruits dans le cadre du projet de restructuration du centre-bourg.

